

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
Rapport de mise à jour trimestriel (avril à juin 2012)

Période couverte (Trimestre)	Du 1 avril au 30 juin 2012		
Numéro du projet et le titre du projet	PBF/COD/E6/SEC 008 : Cellules d'appui aux poursuites judiciaires		
Agence bénéficiaire:	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)	MONUSCO Section Etat de droit; Ministère de la Justice de la RDC; Ministère de la Défense de la RDC; les autorités de la justice militaire Congolais		
Date d'approbation par le Comité de Pilotage:	2/1/2011		
Budget total alloué PBF	USD 961,145		
Fonds engagés du budget total alloué¹	USD 961,145	% de fonds engagés / budget total alloué:	
Fonds dépensés² du budget total alloué:	754 306,97 USD	% de fonds dépensés / budget total alloué:	78 %
Date de clôture prévue:	31/12/2012	Retard éventuel (mois):	
Total budget MAECI	CAN 2 821 457,98		
Fonds engagés du budget total alloué³	0	% de fonds engagés / budget total alloué:	%

1 Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences
2 Paiement (services, travaux) sur les engagements.

2

3 Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences
2 Paiement (services, travaux) sur les engagements.

1

Fonds dépensés⁴ du budget total alloué:	864 085,30 CAN	% de fonds dépensés / budget total alloué:	31%
Date de clôture prévue:	30/11/02012	Retard éventuel (mois):	
Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les effets	Domaine de priorité d'investissement : Résultat stratégique (Cadre stratégique du FCP) : Réformes du secteur de la sécurité et des systèmes judiciaires mises en place et fournissant services et biens au niveau national et local permettant le renforcement de l'Etat de droit		
Résultats immédiats (= produits projet) avec référence aux indicateurs: Recruter, former, déployer et gérer les consultants et les experts internationaux des cellules d'appui à la justice militaire (PSC).	Résultat attendu 1 : <i>Recrutement d'experts internationaux, consultants internationaux et autres personnels:</i> Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2012, 6 contrats de consultants ont été reconduits et 2 experts ont été recrutés, formés et déployés à Kindu et à Kalémie. Ces arrivées ont permis de renforcer les cellules de Kindu et de Kalémie. Le recrutement des experts complémentaires est en cour.		Contrainte(s) : <i>Les contrats des consultants arrivent bientôt à expiration et certains experts sont encore manquants.</i> Solution(s) Proposée(s) : Prolonger les contrats d'au moins 6 mois pour permettre le recrutement des experts et maintenir les capacités opérationnelles des CAP Activer le processus de recrutement de neuf (9) experts internationaux (GPP)
Faire la liaison avec les autorités judiciaires de la FARDC, de la PNC et des partenaires de la MONUSCO	Résultat attendu 2 : <i>1. Liaison avec les autorités judiciaires militaires:</i> La signature du Protocole d'accord sur les CAP signé le 19 décembre 2011 entre la MONUSCO et le Gouvernement Congolais a officialisé l'assistance accordée jusque là informelle, avec les autorités judiciaires militaires Congolaises. Réalisations accomplies : Chaque CAP a établi avec les autorités judiciaires militaires une solide relation de confiance qui s'est manifesté par leur saisine formelle par 8		Contrainte(s) <i>Le déploiement des magistrats congolais n'est pas achevé.</i> Solution(s) Proposée(s) : Renforcer les liaisons avec les autorités supérieures de la justice Congolaise pour l'affectation des magistrats et leur ordre de déploiement.

	<p>demandes d'appui conformément au Protocole d'Entente.</p> <p>Des instances de coordination ont été constituées avec les partenaires internationaux dans toutes les localités d'implantation des CAP pour fédérer les moyens de soutien à la justice militaire congolaise.</p>	
<p>Fournir une aide technique et logistique de base aux IPJ, OPJ et aux Magistrats militaires à toutes les étapes de l'action publique, lorsque non disponible au sein des FARDC ou de la PNC;</p>	<p>Résultat attendu 3 :</p> <p><i>Toutes les CAP (Goma, Bukavu, Bunia, Kindu et Kalemie) sont opérationnelles.</i></p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>En attendant l'adoption des modules de formation élaborée par les experts et consultants, une assistance technique dans l'élaboration des plans d'enquête, et de questionnaires pour les auditions, a été fournie au personnel enquêteur et aux chefs de parquet.</p> <p>Le soutien logistique a été également fourni notamment à l'occasion des déplacements pour les enquêtes et l'organisation des audiences foraines.</p>	
<p>Conseiller les IPJ, OPJ et Magistrats militaires en modalités d'enquête et de poursuite d'infractions graves, e.g. violences sexuelles, crimes de guerre, crimes contre l'humanité afin de développer une expertise au sein des FARDC;</p>	<p>Résultat attendu 4 :</p> <p><i>Identifier les besoins en formation dans les domaines où des insuffisances ont été notées</i></p> <p>Réalisations accomplies :</p> <p>Les experts ont observé des insuffisances dans la confection des dossiers d'enquête et de poursuite notamment la conformité des procès-verbaux par rapport au code de procédure pénale et le rassemblement des éléments de preuve .Aussi des conseils pratiques et la proposition de formulaires pour les différents actes de procédure ont été fournis aux magistrats, aux OPJ et IPG.</p>	
<p>Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux indicateurs des résultats stratégiques (effets sectoriels)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 CAP ont été établies et sont opérationnelles - 29 experts internationaux ont été recrutés pour les CAP (huit pour Goma, cinq pour Bukavu, sept pour Bunia, cinq pour Kalemie et quatre pour Kindu). Avec les départs de certains experts internationaux (GPP),les effectifs se présentent comme suit au 30 Juin:2012 : sur six (6) experts prévus pour chaque CAP il ya en à 4 Bunia, 4 à Bukavu, 3 à Goma, 4 à Kindu et 6 à Kalemie. - 8 demandes d'appui conformément au Protocole d'Entente ont été faites. 		

